



GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

Les moyens d'appui
technique au service
des collectivités



H₂O

7

seine-et-marne.fr  

SEINE & MARNE 
LE DÉPARTEMENT

DES MOYENS D'APPUI TECHNIQUE À VOTRE SERVICE !

Avec un réseau hydrographique de 1850 km de cours d'eau et d'importantes nappes souterraines, la Seine-et-Marne alimente une grande partie de l'Île-de-France en eau potable.

Conscients des atouts naturels et géographiques de notre territoire, nous menons une politique volontariste de préservation de l'eau et accompagnons les collectivités locales, qui sont souvent démunies face à la complexité réglementaire du secteur.

Élus locaux, nous vous invitons à saisir nos services, qui sauront vous accompagner pour :

- améliorer la qualité de l'**eau potable** sur votre commune ;
- réduire l'utilisation de **produits phytosanitaires** sur vos espaces publics ;
- entretenir les **cours d'eau** qui irriguent votre territoire ;
- trouver des solutions d'**assainissement** adaptées à vos habitants.



Jean-Jacques Barboux
Président du Département
de Seine-et-Marne



Isoline Millot
Vice-présidente en charge
de l'environnement et du cadre de vie



EAU POTABLE

Le Service de l'eau potable et des actions préventives (SEPAP) :

- Propose un appui technique pour le choix d'un assistant à maître d'ouvrage pour tous les travaux et études touchant à l'Alimentation en eau potable (AEP) ;
- Assiste les collectivités pour la réalisation des diagnostics de réseaux d'eau potable (performance des réseaux-gestion patrimoniale) ;
- Intervient en conseil pour le choix de solutions techniques, convention d'achat d'eau, choix de prestataires ;
- Appuie la collectivité pour le montage des plans de financement.



PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU

Le Service de l'eau potable et des actions préventives (SEPAP) :

- Assiste les collectivités pour la mise en place des périmètres de protection des captages (pollutions accidentelles) ;
- Aide à la définition des programmes d'actions de lutte contre les pollutions diffuses sur les Aires d'alimentation de captages (AAC) ;
- Participe à la mise en œuvre des programmes d'actions ;
- Conseille les collectivités pour la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics.



MILIEUX AQUATIQUES

L'Équipe départementale d'assistance technique à l'entretien des rivières (EDATER) :

- Assiste techniquement les collectivités gestionnaires de cours d'eau en matière d'entretien et de restauration ;
- Propose un appui technique pour le choix d'un assistant à maître d'ouvrage pour les travaux ou études touchant les cours d'eau ;
- Participe aux différentes réflexions visant à assurer la continuité écologique des cours d'eau ;
- Appuie les collectivités pour le montage des plans de financement.



ASSAINISSEMENT

Le Service d'animation technique pour l'épuration et le suivi des eaux (SATESE) :

- Assiste techniquement les collectivités au travers de la réalisation de visites diagnostics et de bilans de fonctionnement des systèmes d'assainissement ;
- Propose un appui technique aux collectivités pour le choix d'un assistant à maître d'ouvrage pour la planification et le lancement des études visant à la mise en œuvre de projets d'assainissement collectif (station d'épuration, réseaux d'assainissement, schéma directeur d'assainissement, zonage d'assainissement) et non collectif (opération de réhabilitation) ;
- Suit la déclinaison auprès des collectivités des schémas départementaux d'assainissement sur les eaux usées et les eaux pluviales ;
- Appuie les collectivités pour le montage des plans de financement.



PRÉLÈVEMENTS ET ANALYSES

Le Laboratoire départemental d'analyses de Seine-et-Marne (LDA77) :

- Agréé par le Ministère en charge de la santé et par le Ministère en charge de l'environnement et accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC) ;
- Réalise les prélèvements et analyses pour :
 - les eaux superficielles (réseau de surveillance, autosurveillance) ;
 - les eaux souterraines (captages) ;
 - les eaux potables et de loisirs (agrément pour le contrôle sanitaire) ;
 - les eaux chaudes sanitaires (légionelles) ;
 - les eaux résiduaires urbaines et industrielles ;
 - les boues liquides et solides.
- Assure des mesures de débits en cours d'eau et de flux polluants de rejets industriels.

LES CHIFFRES-CLÉS DE L'EAU EN SEINE-ET-MARNE



EAU POTABLE

396

captages
d'eau potable

51

unités
de traitement

9 800

km de réseau
de transport
et de distribution

43

captages
prioritaires



ASSAINISSEMENT

294

stations
d'épuration
publiques

5 800

km de réseau
d'assainissement

9 %

de la population
en assainissement
non collectif (ANC)



MILIEUX AQUATIQUES

1 850

km de cours d'eau
dont

1 634

km non domaniaux

1 150

km avec un
entretien régulier

3%

de superficie
en zones humides

H₂O

LABORATOIRE

5 200

analyses/an
dans les domaines
de l'eau potable,
des eaux usées,
des boues
et des cours d'eau



DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
CS 50377
77010 MELUN CEDEX

**VOS CONTACTS À LA DIRECTION
DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'AGRICULTURE :**

SOUS-DIRECTION DE L'EAU 01 64 14 76 75
SEPAP 01 64 14 76 21
EDATER 01 64 14 76 43
SATESE 01 64 14 76 30 / 76 31
sde@departement77.fr

VISITEZ LE SITE DE L'EAU :

eau.seine-et-marne.fr

seine-et-marne.fr

SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT